Ecofix

Carte tarifaire

Ecofix Motion Online Pro

Octobre 2025

Prix dynamiques de **l'électricité** pour les contrats conclus en octobre 2025
Pour les clients professionnels en Région flamande. **(Prix hors TVA 21%)**

Saviez-vous que votre prix de l'électricité se compose de 3 parties ?

1. Le prix de l'énergie
(frais fixes, coûts propres à Ecofix, contributions à l'énergie verte)

2. Les coûts de réseau
(distribution et transport)

3. Les taxes et redevances
(taxes, accises et contributions)

Prix horaire dynamique – contrat d'un an
Service client téléphonique – application Ecofix

Composition du prix de l'énergie

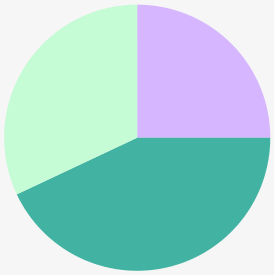

- Énergie livrée (Ecofix)
- Coûts de réseau
- Taxes, redevances & TVA

1. Prix d'énergie dynamique

Frais fixes (€/an)	+	Prix de l'énergie (€ cent/kWh)	+	Contribution énergie verte & congénération (€ cent/kWh)
35,00				1,51

Type de consommation	
Consommation	10,01
Formule de prix hors TVA	(0,1010 x Belpex 15M) + 1,1020
Injection	4,15
Formule de prix hors TVA	(0,0884 x Belpex 15M) - 0,5000

Télécharger l'application Ecofix

www.ecofixgp.be

Visitez notre site web pour toutes les infos et conditions.

Ecofix

Carte tarifaire

Ecofix Motion Online Pro
Octobre 2025

2.Coûts de réseau Distribution & transport

Région flamande	Compteur numérique				
Distribution Gestionnaire de réseau	Distribution				
	Tarif de capacité (pic mensuel moyen)	Tarif total kWh	Tarif total hors nuit	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : toutes les 15 minutes	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : mensuel / annuel
	€/kW/an	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/an
Fluvius Antwerpen	50,2420	5,65102	4,69616	17,51	17,51
Fluvius Halle-Vilvoorde	56,1845	5,85278	4,93191	17,51	17,51
Fluvius Imewo	53,2422	5,89031	4,91561	17,51	17,51
Fluvius Kempen	53,1120	6,07412	5,03452	17,51	17,51
Fluvius Limburg	48,8733	6,41264	5,31472	17,51	17,51
Fluvius Midden-Vlaanderen	49,0426	5,28980	4,45814	17,51	17,51
Fluvius West	56,9324	7,04385	5,79231	17,51	17,51
Fluvius Zenne-Dijle	55,7995	6,06100	5,10123	17,51	17,51

Région flamande	Compteur numérique				
Distribution Gestionnaire de réseau	Distribution				
	Tarif de capacité (forfait fixe)	Tarif total kWh	Tarif total hors nuit	Tarif annuel relevé compteur régime de relevé : mensuel / annuel	Tarif prosommateur
	€/kW/an	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/an
Fluvius Antwerpen	125,61	8,15862	7,20376	17,51	55,12
Fluvius Halle-Vilvoorde	140,46	9,14004	8,21916	17,51	61,75
Fluvius Imewo	133,11	8,86493	7,89023	17,51	59,89
Fluvius Kempen	132,78	9,16274	8,12314	17,51	61,90
Fluvius Limburg	122,18	9,52080	8,42288	17,51	64,32
Fluvius Midden-Vlaanderen	122,61	8,34353	7,51187	17,51	56,37
Fluvius West	142,33	10,18341	8,93186	17,51	68,79
Fluvius Zenne-Dijle	139,50	9,36741	8,40764	17,51	63,28

Ces grilles tarifaires incluent les tarifs du réseau de distribution, y compris les coûts du réseau de transport.

Ecofix

Carte tarifaire

Ecofix Motion Online Pro

Octobre 2025

2.Coûts de réseau Distribution & transport

Région wallonne	Distribution						
Distribution Gestionnaire de réseau	Tarif simple	Tarif bi-horaire		Tarif nuit uniquement	Relevé annuel compteur	Tarif prosommateur	Transport
		Jour	Nuit				
	€cent/kW	€cent/kWh	€cent/kWh	€cent/kWh	€/an	€/kWe/an	€cent/kWh
AIEG	8,92	9,02	7,22	6,60	18,00	74,52	2,81
AIESH	12,07	13,41	7,32	7,32	17,18	92,15	2,81
ORES (Brabant Wallon)	10,18	10,81	6,26	5,10	13,06	82,04	2,81
ORES (Est)	10,18	10,81	6,26	5,10	13,06	82,04	2,81
ORES (Hainaut)	10,18	10,81	6,26	5,10	13,06	82,04	2,81
ORES (Luxembourg)	10,18	10,81	6,26	5,10	13,06	82,04	2,81
ORES (Mouscron)	10,18	10,81	6,26	5,10	13,06	82,04	2,81
ORES (Namur)	10,18	10,81	6,26	5,10	13,06	82,04	2,81
ORES (Verviers)	10,18	10,81	6,26	5,10	13,06	82,04	2,81
WAVRE	10,83	10,99	6,80	5,82	26,50	84,82	2,81
TECTEO - RESA	10,02	11,32	5,64	4,75	25,00	81,07	2,81

3.Suppléments & taxes

Supplément fédéral et Accises fédérales

Supplements (€cent/kWh)	
Contribution énergie	0,19261

Accises fédérales (€cent/kWh)	
Consommation entre 0 & 20.000 kWh	1,421
Consommation entre 20.000 & 50.000 kWh	1,209
Consommation entre 50.000 & 1,000.000 kWh	1,139

Suppléments régionaux

Contribution au Fonds de l'Énergie de la Région flamande (€/mois)	
	0,00
Faible tension non résidentiel	9,88

Surtaxes Région wallonne (€cent/kWh)	
Frais de raccordement	0,07500

Partage d'énergie (frais administratifs)
121,00 € / an

Ces grilles tarifaires incluent les tarifs du réseau de distribution, y compris les coûts du réseau de transport.

Carte tarifaire

Ecofix Motion Online Pro

Octobre 2025

Informations sur nos tarifs

Le prix de l'électricité pour la consommation est indexé sur la base du paramètre Belpex_RLP. Le paramètre Belpex_RLP est défini comme suit : les prix horaires Belpex pondérés selon le profil RLP, où Belpex désigne le Day Ahead Baseload Belpex (publié par EPEX Spot). La pondération RLP se fait selon le profil de consommation RLP_BE (Real Load Profile), qui correspond à la moyenne arithmétique des profils des différents gestionnaires de réseaux de distribution en Belgique (publié par Synergrid).
Si les paramètres actuels sont supprimés, ne sont plus disponibles, ne sont pas ou plus publiés régulièrement, ou ne sont plus économiquement représentatifs en raison de l'évolution des conditions de marché, nous nous réservons le droit d'appliquer de nouveaux paramètres ou composants.
Le prix de l'électricité, qui varie en fonction de l'évolution des paramètres constituant la formule tarifaire, est calculé sur la base de l'index applicable pendant la période pour laquelle vous êtes facturé lors de la régularisation de votre consommation réelle et, le cas échéant, de votre injection. Les montants indiqués sur vos factures d'acompte peuvent donc différer des prix mentionnés ci-dessus.

Autres éléments de la facture

Comme décrit plus haut dans ces conditions particulières, le prix de l'électricité que vous payez pour l'énergie prélevée sur le réseau est majoré d'autres éléments. Les tarifs de réseau pour la distribution et le transport mentionnés ci-dessus sont les tarifs approuvés par le régulateur compétent. Les montants et modalités de calcul des taxes et redevances, contributions, suppléments et coûts appliqués sont les plus récents au moment de la rédaction des présentes conditions particulières. En cas de différence entre les tarifs d'Ecofix Gas & Power d'une part, et les contributions légales et tarifs de réseau d'autre part, ce sont ces derniers qui prévalent.

Facturation mensuelle

Vous avez opté pour des factures mensuelles ? (conformément à l'article 11.3 des Conditions Générales) Dans ce cas, votre consommation n'est pas facturée sur la base d'acomptes, mais sur la base de votre consommation réelle par mois. Nous calculons celle-ci en fonction de la différence entre les index relevés au début et à la fin du mois. Vous payez ainsi exactement ce que vous consommez, sans mauvaise surprise par la suite. Un compteur digital est obligatoire à cet effet, afin que votre gestionnaire de réseau puisse nous transmettre vos index mensuellement. Cela nous permet d'établir une facture précise, adaptée à votre consommation réelle.

Mode d'envoi et de paiement des factures

Vous recevez nos factures par e-mail. Vous choisissez votre mode de paiement : par domiciliation ou par virement bancaire. La première facture doit être payée avant la date de début de fourniture, sauf si vous avez opté pour la facturation mensuelle. Nous nous réservons le droit de reporter la date de début de fourniture en cas de non-respect de cette condition. Vous trouverez toutes les informations concernant le paiement et la facturation à l'article 11 de nos Conditions Générales.

Frais pour rappels et mises en demeure	
Frais pour rappels (les 3 premiers sont gratuits)	7,50 €
Frais pour mise en demeure	15,00 €

Pas d'accès à Ecofix Digi & Ecofix "Friends With Benefits"

La formule Motion Online Pro ne vous donne pas droit aux avantages d'Ecofix Digi (ni aux fonctionnalités qu'elle comprend).
De plus, vous ne pouvez pas bénéficier du modèle Ecofix "Friends With Benefits" ("FWB") (www.ecofixgp.be/friends-with-benefits).

Si vous souhaitez tout de même profiter de ces avantages, vous pouvez passer à la formule Motion.